



VERNAISON - RHÔNE
Commune du Grand Lyon

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs

JANVIER 2016



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. LE CONTEXTE	4
<i>a. Situation géographique</i>	<i>4</i>
<i>b. Dates et horaires de fonctionnement</i>	<i>4</i>
<i>c. Les différents groupes.....</i>	<i>4</i>
<i>d. Les locaux.....</i>	<i>5</i>
<i>e. La journée type vacances scolaires.....</i>	<i>5</i>
<i>f. La journée type Mercredi</i>	<i>5</i>
3. PLAN D’ACTIONS (OBJECTIFS-MOYENS-CRITERES D’EVALUATION)	6
<i>g. Les objectifs par groupes</i>	<i>6</i>
<i>h. Les moyens.....</i>	<i>10</i>
<i>i. L’évaluation.....</i>	<i>11</i>
4. LE PLAN DE COMMUNICATION	11
5. LE CADRE JURIDIQUE	11
6. L’ENCADREMENT	12

1. INTRODUCTION

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Vernaison est un outil détaillant les orientations pédagogiques et le fonctionnement de la structure.

Il met en œuvre les grandes orientations éducatives de la commune répertoriées dans son PEDT (projet éducatif de territoire).

Il se veut collaboratif et partagé. Il est le résultat d'une concertation qui permet de donner une ligne de conduite à toutes nos actions aussi bien des activités que de la vie quotidienne. Il doit servir de référence tout au long de l'accueil et devra garantir une cohésion de l'ensemble de l'équipe.

Les axes principaux de nos actions à destination des enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sont définis à l'intérieur de ce document. L'enfant étant naturellement au centre de nos préoccupations, nous avons souhaité différencier les objectifs selon l'âge de l'enfant.

2. LE CONTEXTE

a. Situation géographique

L'accueil de loisirs est situé 7 chemin du Pelet à Vernaison au sein du bâtiment « Pôle Enfance » partagé avec un établissement d'accueil du jeune enfant (3 mois à 4 ans), d'un relais d'assistantes maternelles agréées et d'un poste de coordination. Cet établissement est totalement dédié et aménagé pour l'accueil des enfants et de leurs familles.

Il se situe à l'entrée de la commune à quelques minutes du centre-ville et des bords du Rhône.

b. Dates et horaires de fonctionnement

Pendant les vacances scolaires le centre est ouvert de 8h00 à 18h00.

L'accueil est échelonné ; les enfants peuvent arriver le matin entre 8h00 et 9h00 et repartir le soir entre 17h00 et 18h00.

Les familles peuvent s'inscrire en demi-journée incluant à chaque fois le repas :

- Le matin : de 8h00 à 12h45
- L'après-midi : de 11h45 à 18h00

L'ouverture du mercredi se fait de 11h30 à 18h00.

L'accueil des enfants inscrits en ½ journée ou le mercredi se fait directement à la cantine pour ceux n'étant pas scolarisés à Robert Baranne :

- Mercredi : 12h00 à la cantine
- Vacances scolaire : 11h45 ou 13h45 à la cantine

c. Les différents groupes

Les enfants sont répartis en 3 groupes selon les périodes et le nombre d'enfants afin de respecter au mieux leur rythme et adapter les activités selon leur âge :

- Les petits : 3-5 ans
- Les moyens : 6-7(ou 8) ans
- Les grands : 8 (ou 9) - 17 ans.

La limite d'âge entre moyens et grands peut varier en fonction du nombre d'enfants.

L'accueil de loisirs peut disposer de plusieurs salles communales permettant de répartir les tranches d'âges.

d. Les locaux

Le groupe **des 3/5 ans** dispose des équipements du RAM (relais d'assistantes maternelles) avec :

- Une salle d'activité
- Une salle de repos avec couchettes
- Un bloc sanitaire (WC et lavabos)
- Un placard et un local de rangement
- Une cour extérieure (espace vert)

Les groupes **des plus de 6 ans** dispose de :

- Deux salles d'activités
- Bloc sanitaire avec évier, 1 WC filles, 1 WC garçons et 1 WC adapté
- 2 placards muraux de rangement
- 1 local de rangement
- 1 cuisine relais partagée avec la crèche
- 1 espace extérieur avec pelouse, préau couvert, cour et tribunes.
- 1 bureau de direction

e. La journée type « Vacances scolaires »

	ENFANTS	ANIMATEURS
8H00-9H00	Temps libre	Accueil familles-Animations enfants-Préparation activités
9h00 -11h00	ACTIVITE	
11h00-11h30	Rangement/temps libre	Surveillance enfants
11h30-11h45	Déplacement à la cantine	
11h45-12h45	REPAS	
12h45-13h00	Retour au centre	
13h00-14h00	Temps libre (jeu calme, petites animations, repos, lecture...)	Pause (env. 20 à 30 min) et occupation des enfants
14h00-16h30	ACTIVITE	
16h30-17h00	GOUTER	
17h00-18h00	Temps Libre	Accueil familles-Animations enfants-Préparation activités

f. La journée type « Mercredi »

	ENFANTS	ANIMATEURS
11h30	Récupération des enfants à l'école Robert Baranne	
11h30-11h45	Temps de jeu dans la cour	Surveillance enfants
11h45-13h00	Déplacement cantine + REPAS	

13h00-13h15	Déplacement au Centre	
13h15-14h00	Temps libre (jeu calme, petites animations, repos, lecture...)	Occupation des enfants
14h00-16h30	ACTIVITE	
16h30-17h00	GOUTER	
17h00-18h00	Temps Libre	Accueil familles - Animations enfants- Préparation activités

3. PLAN D' ACTIONS (OBJECTIFS-MOYENS-CRITÈRES D'ÉVALUATION)

g. Les objectifs par groupes

FAVORISER L'ACCÈS A L'AUTONOMIE

Laisser l'enfant exprimer ses choix et ses envies

Moyens/Actions

- Accompagner l'enfant à faire seul (habillage/déshabillage, activité, rangement ...)
- Activité de découverte du corps et d'expression

DÉVELOPPER L'IMAGINAIRE DE L'ENFANT

Sensibiliser l'enfant à exprimer ses émotions

Eveiller l'enfant aux différentes pratiques/cultures

Moyens/Actions

- Mettre en place des thèmes d'activités (déguisements, création de différents personnages, ambiance visuelle...)

3/5 Ans **"Apprendre à Grandir"**

PERMETTRE A L'ENFANT DE DÉVELOPPER SES 5 SENS

Favoriser l'éveil aux goûts

Accompagner au développement psychomoteur de l'enfant

Moyens/Actions

- Toucher (peinture, jardinage, différents matériaux...),
- Goût (cuisine, repas, jeu Kim goût), Vue (Jeu sur les couleurs, chasse aux trésors, développer la curiosité),
- Ouïe (jeux musicaux), Odorat (yeux bandés...)

AMÉLIORER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Responsabiliser l'enfant par des actions

Développer son esprit critique

Moyens/Actions

- Parvenir à faire seul une activité et laisser l'enfant agir seul également à travers les repas, les jeux, la vie quotidienne

APPRENDRE A VIVRE EN COLLECTIVITÉ

Sensibiliser l'enfant au respect des règles

Moyens/Actions

- Etablir les règles de vie avec les enfants (affiche, charte...).
- Respect des autres, du matériel, des lieux.
- Cahier de suivi du comportement.
- Construction d'un tableau feu vert/feu rouge.
- Point bilan avec les enfants quotidiennement.

6/7 Ans

"Apprendre à Vivre et Faire Ensemble"

FAVORISER LA SOCIALISATION ET LE FAIRE ENSEMBLE

Développer l'esprit critique de l'enfant

Favoriser ses échanges avec son environnement

Moyens/Actions

- Activités (fresque, construction de jeu en groupe...)
- Jeu coopératif/d'équipe (relais, jeu sportif...).
- Participer ensemble aux tâches de la vie quotidienne (rangement, mise en place de la table, de l'activité...)

PERMETTRE A L'ENFANT DE DÉVELOPPER SES CAPACITES PHYSIQUES, INTELLECTUELLES ET AFFECTIVES

Initier l'enfant à de nouvelles pratiques

Favoriser sa curiosité

Moyens/Actions

- A travers divers champs d'activités (jeux sportifs, expériences, activités artistiques, activités manuelles...)

**ENCOURAGER L'ENFANT À ÊTRE
AUTONOME**

Laisser l'enfant faire seul

Responsabiliser l'enfant par des actions

Moyens/Actions

- Rangement du matériel, de la table...
- Parrainage avec un petit (sortie, repas, rang...)

**PERMETTRE A L'ENFANT DE
S'ÉPANOUIR**

Valoriser l'enfant

*Impliquer l'enfant dans le programme
d'activités*

Moyens/Actions

- Spectacle (Noël, printemps...)
- Participer/Construire/Entretien des lieux de la commune (hôtel à insectes, fresque, ..)

8 Ans et +

**"Être Grand à travers ses
actions"**

**INITIER ET DÉVELOPPER UNE ACTION ECO-
CITOYENNE**

Sensibiliser l'enfant aux effets nocifs de la pollution

Valoriser son action à travers le recyclage

Moyens/Actions

- Construction d'un jardin botanique
- Participer à des actions/activités sur la commune et en dehors (journée nettoyage/recyclage)

h. Les moyens

Pour remplir ces objectifs, l'accueil de loisirs s'appuie sur les ressources de la commune aussi bien humaines (tissu associatif, structures municipales...) que matérielles (gymnase, parc public...)

○ Les sites communaux

Commune à taille humaine, Vernaison propose de multiples sites à proximité pouvant accueillir les enfants.

L'accueil de loisirs a accès aux salles de sports de la commune ainsi, le gymnase est utilisé à la demande lorsque c'est nécessaire. Ponctuellement les enfants peuvent avoir accès à la salle des arcades avec leurs différentes salles d'arts martiaux ou de danse.

Les bords du Rhône avec le Parc Bernard Clavel, des terrains de boules, un stade de foot et un skate parc sont d'autant de lieux publics que l'accueil de loisirs peut utiliser.

○ Les partenariats

Des partenariats avec les structures municipales ou associatives de Vernaison sont mises en place avec

- Le SMIRIL (Syndicat mixte du Rhône des îles et des Lônes) :

Le SMIRIL développe sur le site des Iles et Lônes du Rhône des projets pédagogiques environnementaux permettant de s'approprier un espace naturel de proximité et d'ouvrir le regard des enfants sur la nature qui les entoure pour donner du sens à la protection de l'environnement.

L'accueil de loisirs s'appuie sur le SMIRIL pour tous ses projets éco citoyens. Des intervenants peuvent accompagner le travail des animateurs.

- La médiathèque

La médiathèque municipale accueille les enfants de la commune en groupe. Des temps de contes sont organisés.

- Les maisons de retraite

Des échanges intergénérationnels sont organisés avec les 2 Maisons de retraite de la commune (Maison Saint Joseph, Korian Saint Francois) autour d'évènements festifs par exemple (chasse aux œufs, fête de la musique...)

- Les associations sportives

La découverte du sport passe par des partenariats avec les associations sportives. Des initiations Judo ou encore de boules lyonnaises sont organisées durant les vacances scolaires.

○ Le budget

Le centre de loisirs est financé directement par trois sources de revenus :

- Les cotisations versées par les parents,
- Les prestations de services de la C.A.F
- La municipalité

Au-delà des dépenses prévues dans le cadre du fonctionnement courant, l'encadrement dispose d'un budget pédagogique qui permet le financement des sorties, des intervenants, du petit matériel ou des fournitures.

i. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs.

Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe.

- Les questionnaires Parents et Enfants

Des questionnaires de satisfaction seront distribués aux familles après chaque période de vacances scolaires. Un à destination des enfants construit par les animateurs et un à destination des familles construit par l'équipe de direction.

4. LE PLAN DE COMMUNICATION

La communication aux familles est l'un des axes centraux du PEDT, à ce titre l'accueil de loisirs développera ses outils de communication envers les familles.

Au-delà des moyens de communication traditionnelle qui seront renforcés (panneaux d'affichage, site internet...) l'équipe mettra en place :

- Des cafés parents

A raison d'une fois par semaine pendant les vacances scolaires, un café parents sera organisé un matin ou en fin de journée durant l'accueil des enfants. Cet événement sera l'occasion pour l'équipe d'échanger avec les parents sur les activités mises en place, un focus sur une activité particulière peut être organisé avec la présentation d'un animateur, une expo photo etc...

- Des réunions parents

2 à 3 fois par an, des réunions des familles utilisatrices seront organisés en soirée pour présenter les projets en cours, les activités mise en place mais également échanger sur des thèmes précis en rapport avec l'accueil de loisirs (système d'inscription, sorties proposées...)

5. LE CADRE JURIDIQUE

L'accueil de loisirs de Vernaison possède un agrément à la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale).

Les services préfectoraux garantissent la sécurité des locaux, le bon fonctionnement du centre de loisirs et plus précisément le respect de la réglementation en vigueur.

Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la législation, les règlements ou la formation et les diplômes.

Accueillant des enfants de moins de 6 ans, un agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) est délivré par un médecin.

6. L'ENCADREMENT

L'équipe d'encadrement est composée d'un responsable et de 5 à 7 animateurs tous diplômés ou en cours de formation.

Chaque membre de l'équipe a un rôle bien défini qu'il doit remplir en veillant à la cohérence de ses actions par rapport aux objectifs du présent projet et aux autres membres de l'équipe.

- Le rôle du responsable de la structure :
 - Il est garant de la sécurité physique, morale et affective du public confié
 - Il est garant de la loi et son application
 - Il est en charge de la gestion administrative et financière de l'accueil de loisirs
 - Il accueille, informe et implique les familles dans la vie de l'accueil de loisirs
 - Il facilite l'organisation du travail en équipe et en accompagne chaque membre
 - Il élabore le projet pédagogique, le règlement intérieur et doit veiller à son application.
 - Il a en charge le recrutement des animateurs, leur formation et leur évaluation.

- Le rôle de l'animateur
 - Il travaille directement auprès des enfants et est à leur écoute
 - Il doit respecter la loi et la législation
 - Il élabore le programme d'animation et le fait vivre en fonction du projet pédagogique
 - Il est garant de la sécurité physique et morale du public qui lui est confié
 - Il participe activement aux préparations, déroulement et bilans du séjour
 - Il veille à l'application des règles de vie et de sécurité et doit régulièrement les rappeler
 - Il permet à chacun de s'exprimer, laisser la prise d'initiative tout en proposant des activités variées et adaptées
 - Il doit faire preuve d'adaptabilité (changement de tranche d'âge, d'activités..) et d'adaptation (aménagement du planning selon le nombre d'enfants ou du temps..)
 - Il doit faire preuve de motivation, d'imagination et de dynamisme pour impliquer les enfants aux activités qu'ils proposent.